

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 23 mars 2016

Objet de la délibération : Contribution des communes adhérentes au SIVAAD pour l'exercice 2016

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 2 mars 2016

Nombre de Conseillers Syndicaux : 86

En exercice : 86

Présents : 54

Pouvoirs : 0

Excusés : 18

Votants : 53

L'an deux mille seize, le 23 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Gassin, au sein du foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
BANDOL	Mme BOURON Valérie
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain – M. BASSO Charles
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme PENNA Béatrice
CARCES	Mme DONADU Joëlle
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc – Mme GAUTHIER Sylvie
EVENOS	M. DEMARLIER Alain
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges
FLASSANS	Mme HEBERT Aline – M. MICHEL Pierre
GASSIN	Mme MARCELLINO Anne-Marie – Mme SOLER Béatrice
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique – Mme GAMBA Mireille
LA GARDE FREINET	Mme DUCONGE BORIE Nicole – Mme DEPLAINE Virginie
LA LONDE LES MAURES	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUEIRO Eliane
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M. VIZIALE Jean-Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M. DARMUZEY Alain
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore
OLLIOULES	Mme BESSON Carine – M. RIGHI Dominique
PIERREFEU	M. LAVAL Christian
PUGET-VILLE	Mme FROGER Geneviève
RAMATUELLE	Mme TRUC Odile – Mme AMIEL Patricia
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SAINT TROPEZ	Mme ISNARD Evelyne
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M. PERRIER Denis – Mme ROSTAGNO Agnès
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine

TOURRETTES	Mme GAUBERTI Anne-Marie
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Délégués Suppléants avec voix délibérative

BANDOL	Mme BOURGEOIS Ginette
NANS LES PINS	Mme GASTEL Christine
PIERREFEU	M. BIGARE Marc
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENGLO Jocelyne

Délégués Suppléants sans voix délibérative

GASSIN	M. GIRAUD Philippe
--------	--------------------

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Absences Excusées

BORMES	Mme PIERRE Véronique – Mme MAGREAU Josiane
CARCES	Mme EINAUDI Nadine
FAYENCE	Mme BOULARD Virginie
FIGANIERES	Mme AUBOIN-LEROY Chantal
LA CROIX VALMER	M. SIEGEL Philippe – Mme HURAUT Catherine
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONFILLY Bettina
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
PIGNANS	M. HAY André – M. BASTIAZZI Jean-Pierre
SAINT CYR	Mme MANFREDI Christine
SAINT MANDRIER	Mme DEMIERRE Colette
SAINT ZACHARIE	M. CASTINEL Louis – M. POLLUS Alfred
SOLLIES TOUCAS	Mme GUICHARD Gabel
SOLLIES VILLE	M. HUBERT Gilles
TOURVES	M. CORTESE Régis

Le secrétariat est assuré par *Mme Pelluin Annick pour le Commune des Thuriast*

Madame la Présidente du SIVAAD expose au Comité Syndical :

- Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal d'Aides aux Achats Divers (SIVAAD) en date du 8 Septembre 1983
- Vu les Statuts du SIVAAD et notamment l'article 8 « contribution des communes »
- Considérant qu'il convient de voter le budget primitif 2016 du SIVAAD afin d'en assurer le fonctionnement.

La Présidente propose de déterminer la contribution des Communes membres du SIVAAD comme suit :

- **Part fixe** : 0.45 € par habitant déterminée sur la base du dernier recensement connu, conformément à l'article 8 des Statuts du SIVAAD (paragraphe 1-1)
- **Par variable** : 4% du volume des achats réalisés par l'adhérent au cours de l'année N-1
- **Le « Bonus à la commande »** : Le « Bonus » sera effectif si le taux moyen d'achat pour un habitant de la commune adhérente est supérieur au taux moyen d'achat pour un habitant de la population déterminée par le périmètre du SIVAAD.
- Pour le calcul 2016 la moyenne des achats réalisés en 2015 devra être supérieure à 26€ par habitant de la commune adhérente.
- **Abattement conjoncturel** : Pour 2016 l'abattement dit conjoncturel sera de 6%.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Oui l'exposé de Madame la Présidente.
- Détermine la contribution, des adhérents du SIVAAD comme énoncé ci-dessus.

Pour	53
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 23 Mars 2016 à Gassin.

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

